

## **LP ou CFA (élève ou apprenti) ?**

Que ce soit en LP (Lycée Professionnel) ou en CFA (Centre de Formation d'Apprentis), le diplôme préparé est le même (Bac Pro ou CAP)

C'est le statut qui change :

- en LP, on reste élève
- en CFA, on devient apprenti, et on bénéficie donc d'un statut de salarié

De plus :

- En LP, le temps de formation en entreprise se déroule sous forme de stages (22 semaines sur 3 ans).
- En CFA, très souvent, le rythme est de 1 semaine en CFA et de 2 semaines chez l'employeur.

L'apprentissage s'adresse aux jeunes âgés de 16 ans (sauf dérogation) à 25 ans qui s'engagent à préparer un diplôme. Ils cherchent eux-mêmes une entreprise susceptible de les accueillir. Puis c'est l'entreprise qui les inscrit en CFA. Un contrat de travail rémunéré (entre 25 et 75 % du Smic selon l'âge et l'année du contrat), à durée déterminée, est signé par l'apprenti, l'employeur et le CFA, en vue de préparer un diplôme.

N.B. : tous les diplômes peuvent se préparer en apprentissage, y compris des diplômes d'ingénieur. Le principe est le même: suivre une formation alternée entre un CFA et une entreprise.

Certains secteurs sont plus ouverts aux apprentis préparant un CAP (coiffure, boulangerie, cuisine, installation thermique par exemple). D'autres recherchent plutôt des bacheliers pro préparant un BTS, par exemple.